# CERGY PARIS UNIVERSITE

**Institut d’études judiciaires (IEJ)**

# Programme – Année 2022/2023

Directrice : Caroline Pelletier

Secrétariat : Joanna Schlauder (01 34 25 23 22).

La préparation se déroulera du 22 mai au 7 juillet 2023.

Elle comprend une série d’entraînements (examens blancs à réaliser chez soi et à rendre aux intervenants chargés de la matière) aux épreuves d’admissibilité (note de synthèse, droit des obligations, procédures, matières de spécialité), suivie de séances de correction et d’actualisation, ainsi que de corrections individualisées de copies. Elle inclut également des séminaires de libertés et droits fondamentaux, de culture juridique générale et des simulations de l’épreuve du grand oral.

Les étudiants, dans le cadre des entraînements, devront rendre leur copie avant une date précise, fixée par l’intervenant. Les sujets seront corrigés durant les séminaires. De surcroit, des éléments de correction, ainsi que des compléments pédagogiques, seront disponibles sur l’espace ENT.

## *Note de synthèse*

- 1 séance de méthodologie (3h)

* 4 séances de correction (4 séances de 2 heures)

## *Droit des obligations*

* 5 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation + 3 séances théoriques (8 séances)
* Droit des contrats : 1 séminaire de 3 h (cours théorique) et 3 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h ; remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes
* Responsabilité délictuelle : 1 séminaire de 2 h (cours théorique) et 1 séance de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h ; remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes
* Régime général de l’obligation : 1 séance de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h ; remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes
* Droit de la preuve : 1 séminaire de 3 h (cours théorique)

### Matières optionnelles (matières de spécialité)

**Droit des affaires**

1. Droit commercial général (Commerçants, actes de commerce, fonds de commerce)

* 1 examen blanc
* 1 séance de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.

1. Droit des sociétés

* 2 examens blancs
* 2 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.

1. Droit des entreprises en difficulté

* 1 examen blanc
* 1 séance de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.

## Droit du travail

1. Relations individuelles (examens et corrections) (complément pédagogique)

* 2 examens blancs
* 2 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.

1. Relations collectives

* 2 examens blancs
* 2 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.

## Droit pénal

* 2 examens blancs
* 2 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.
* 2 examens blancs
* 2 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h

**Droit civil**

1. Droit de la famille

* 2 examens blancs
* 2 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes

1. Droit des sûretés

* 1 examen blanc
* 1 séance de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.

1. Droit patrimonial

* 1 examen blanc
* 1 séance de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.

## Droit administratif

* 4 examens blancs
* 4 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.

## Droit fiscal

* 4 examens blancs
* 4 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.

**Droit international privé**

* 2 examens blancs
* 2 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes

### Procédures

**Procédure civile**

* 3 examens blancs
* 3 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.

**Procédure pénale**

* 1 examen blanc
* 1 séance de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.
* 2 examens blancs
* 2 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h

**Procédure administrative contentieuse**

* 3 examens blancs
* 3 séances de correction de l’examen blanc et d’actualisation de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes.

### Grand oral

**Libertés fondamentales et droits fondamentaux**

* 5 séances (cours théorique) de 3 h
* Remise aux étudiants d’un complément pédagogique regroupant les principales décisions récentes
* Simulations du grand oral

## Culture juridique générale

* Les grandes notions du droit privé : 3 h
* Les grandes notions du droit de l’Union européenne : 3h
* Les grandes notions du droit pénal : 2 h
* Les grandes notions du droit du travail : 2 h
* Quelques notions fondamentales de culture juridique : 3 h
* Les grandes notions du droit des affaires : 2 h
* Institutions judiciaires : 3 h